

Diplôme d'État d'auxiliaire de puériculture

Certifiante

Formation continue.

Réf. : 23116310F — Mise à jour : 19 décembre 2025

Organisme responsable : **JBLT - Pôle Formation Continue et Apprentissage**

Contenu

Objectifs

Accompagner l'enfant dans les actes essentiels de la vie quotidienne et de la vie sociale, personnaliser cet accompagnement à partir de l'évaluation de sa situation personnelle et contextuelle et apporter les réajustements nécessaires

Elaborer et mettre en oeuvre des activités d'éveil, de loisirs, d'éducation et d'accompagnement à la vie sociale adaptées à l'enfant ou au groupe

Identifier les situations à risque lors de l'accompagnement de l'enfant et de son entourage, mettre en oeuvre les actions de prévention adéquates et les évaluer

Evaluer l'état clinique d'une personne à tout âge de la vie pour adapter sa prise en soins

Mettre en oeuvre des soins adaptés à l'état clinique de l'enfant

Accompagner la personne dans son installation et ses déplacements en mobilisant ses ressources et en utilisant les techniques préventives de mobilisation

Etablir une communication adaptée pour informer et accompagner la personne et son entourage

Informer et former les pairs, les personnes en formation et les autres professionnels

Utiliser des techniques d'entretien des locaux et du matériel adaptées en prenant en compte la prévention des risques associés

Repérer et traiter les anomalies et dysfonctionnements en lien avec l'entretien des locaux et des matériels liés aux activités de soins

Rechercher, traiter et transmettre, quels que soient l'outil et les modalités de communication, les données pertinentes pour assurer la continuité et la traçabilité des soins et des activités

Organiser son activité, coopérer au sein d'une équipe pluriprofessionnelle et améliorer sa pratique dans le cadre d'une démarche qualité / gestion des risques

L'auxiliaire de puériculture exerce sous la responsabilité de l'infirmier diplômé d'Etat ou de l'infirmière puéricultrice diplômée d'Etat.

Programme

La formation comprend 10 modules

Bloc 1

Module 1 : accompagnement de l'enfant dans les activités quotidienne et de sa vie sociale (147 h)

Module 1 bis Activités d'éveil, de loisirs, d'éducation et d'accompagnement à la vie sociale (28 h)

Module 2 Repérage et prévention des situations à risque (21 h)

Bloc 2

Module 3 Evaluation de l'état clinique d'une personne (77 h)

Module 4 Mise en œuvre des soins adaptés, évaluation et réajustement (154 h)

Module 5 Accompagnement de la mobilité de la personne aidée (35 h)

Bloc 3

Module 6 Relation et communication avec les personnes et leur entourage (70 h)

Module 7 Accompagnement des personnes en formation et communication avec les pairs (21 h)

Bloc 4
Module 8 Entretien des locaux et des matériels et prévention des risques associés (35 h)
Bloc 5
Module 9 Traitement des informations (35 h)
Module 10 Travail en équipe pluriprofessionnelle, qualité et gestion des risques (70 h)

Certifications préparées et métiers visés

Niveau d'entrée Sans niveau spécifique	Niveau de sortie Niveau Bac général, pro ou techno, BP
---	---

Liste des certifications

Diplôme d'État d'auxiliaire de puériculture Code RNCP : 40743
--

Métiers associés

J1304 — Aide en puériculture

Dates et lieux de formation

N° session	Modalité	Lieu	Du	Au
2157415	Présentiel	FOUGERES	11/01/2026	10/12/2026

Source : GREF Bretagne #23116310F